Avertissements® agricoles Auvergne
SPV
ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 27 Juin 1990

N° 11

MAIS

Pyrale : Intervenir du 2 au 10 Juillet

MAIS

Stade : 10 à 12 feuilles

PYRALE

Situation

➡ Cage d'élevage de Marmilhat : premiers papillons le 15 Juin - Activité modérée actuellement.

➡ Piégeages sexuels : premières captures le 18 Juin à SAINT-BABEL (63) et le 25 Juin à COGNAT-LYONNE (03).

Préconisation

En fonction de nos différentes observations et avec la collaboration de LIMAGRAIN, il faut prévoir d'intervenir avec les microgranulés au cours de la période du 2 au 10 Juillet 1990.

Utiliser une spécialité en formulation microgranulé. Consulter le dépliant SPV-AGPM (Protection du Maïs).

Il est à noter le risque de pullulations de pucerons avec l'utilisation de pyréthrinoïdes liquides. Ils sont donc déconseillés.

– N° de série : 730
– SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES.

– Publication périodique
– Directeur-Gérant : B. MORIN
– CPPAP N° 525 AD – Abonnement Annuel : 180 F
– Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
– Imprimerie D.R.A.F.

P 16

SPV

OU TRAITER LA PYRALE EN 1990 EN AUVERGNE

ALLIER

LEGENDE

Population larvaire :
1 à 3 larves par pied.
TRAITEMENT IMPERATIF.

Population larvaire
0,5 à 1 larve par pied.
TRAITEMENT EN MAIS SEMENCE
et MAIS A HAUT POTENTIEL.

Population larvaire
moins de 0,5 larve par pied.
TRAITEMENT NON JUSTIFIE.

PUY-DE-DOME